



INFORMATION AUX FAMILLES

Justificatifs des frais de garde pour déclaration d'impôt sur les revenus 2019

En raison de la crise sanitaire COVID 19, toutes les demandes de justificatif pour les frais de garde de vos enfants sur l'année 2019, sont à effectuer :

par mail : **compta@machecoul.fr**

par téléphone : **02 40 02 21 50**

Le service s'organise pour vous retourner les éléments dans les plus brefs délais par retour de courriel.

Vous remerciant de votre compréhension,

Prenez soin de vous.

Le service Finances de la Ville de Machecoul-Saint-Même